

*Initiatives parlementaires*

nes. Évidemment, plusieurs problèmes sont survenus par la suite, ce qui a causé des délais assez importants au comité et il y a plusieurs réunions qui ne se sont pas tenues. Donc, évidemment quand on ne se réunit pas, on ne peut pas discuter des choses qui concernent les deux communautés.

Il y a, de plus, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qui est toujours impliqué par son rôle de fiduciaire des autochtones. Alors, à tous les jours, le ministère, si je peux employer l'expression, est dans le portrait, parce que pour les autochtones, c'est leur vis-à-vis fédéral, et pour les autochtones ce n'est que de gouvernement à gouvernement que l'on négocie. Donc, tout le bureau régional du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est toujours impliqué dans le dossier.

Il y a de nombreuses associations et regroupements, monsieur le Président, qui se sont formés depuis la fameuse crise amérindienne de l'été 1990. Alors, pour n'en nommer que quelques-unes, les plus importantes, il y a l'Association des propriétaires à l'intérieur de Kanesatake, que l'on appelle l'APIK. Alors, ces personnes représentent les intérêts des quelque 60 familles qui habitent dans le damier autochtone.

• (1120)

Ils ont fait un travail absolument remarquable, et je dois profiter de l'occasion, encore une fois, pour féliciter les dirigeants de cette association qui ont su, par leurs dossiers bien montés, bien articulés, convaincre le gouvernement du bien-fondé de leurs problèmes. Je peux dire aux gens qui habitent dans cette zone que je suis particulièrement concernée par leurs problèmes quotidiens, et ils savent d'ailleurs que je m'occupe de leur problématique régulièrement.

La Chambre de commerce d'Oka, par son président, Michel Bond, est très concernée par le développement économique de la région. Pour lui, l'histoire qu'on achète des maisons pour la réunification des terres autochtones, tout le monde se demande, par exemple: Est-ce que ce territoire est considéré? Est-ce que ma maison va être achetée? Alors, pour les commerçants et pour l'ensemble des gens d'affaires de la grande région, cela constitue des problèmes existentiels, et ces gens-là veulent les régler. Ils ont joué un rôle de leaders continuels. D'ailleurs, la Chambre de commerce a formé récemment une coalition d'organismes locaux, à but non lucratif, le Cercle des fermières d'Oka, les Artisanes unies, l'Association des propriétaires. Bref, tout mouvement qui s'occupe des choses philanthropiques ou autres à Oka.

Monsieur le Président, évidemment, les plus importants, je les ai gardés en dernier, mais ce n'est pas parce que j'en parle en dernier qu'ils ne sont pas tout aussi importants. Ce sont les citoyens et les citoyennes de cette grande région, qui habitent un territoire unique, qui n'a

pas de comparaison, et qui veulent savoir, et c'est tout à fait légitime: Qu'est-ce qu'il va m'arriver demain matin? Est-ce que ma rue, est-ce que ma maison, est-ce que mon secteur sont considérés dans la réunification des terres? Est-ce que je peux agrandir ma maison? Est-ce que je peux la démolir? Est-ce que je peux me construire une piscine? Est-ce que je peux louer ma maison? Est-ce que je peux jouer paisiblement de ma propriété? Ce sont des questions légitimes, que tout propriétaire doit avoir. Alors, dans cette région-là, c'est un questionnement continuels. Et là je dis que l'on doit, encore une fois, faire un effort très important de communication auprès de ces personnes-là, parce que les citoyens et les citoyennes d'Oka veulent leur Oka comme avant. Ils veulent vivre paisiblement, dans une magnifique région, monsieur le Président, que vous devriez visiter un jour.

Maintenant, il y a une dernière offre. Les Mohawks de Kanesatake ont toujours dit que la Pinède d'Oka était un terrain sacré et que toute négociation avec le négociateur fédéral ne pourrait aboutir que si les Mohawks récupéraient cette partie de territoire qui aboutissait aux fameux terrains de M. Rousseau qu'on a achetés, et les Jardins d'Oka. C'est un parc municipal actuellement, qui n'est pas utilisé par les non-autochtones, il faut le dire. Je pense que le conseil d'Oka en est bien conscient, et plusieurs personnes à qui j'ai parlé sont bien conscientes que ce parc-là, la Pinède, c'est une région qui est magnifique, encore une fois, mais qui est utilisée par les autochtones pour différentes raisons ancestrales.

Alors, les propriétaires au sud de la route 344, ceux et celles qui, si vous vous rappelez, avaient été les premiers à être délogés de leurs propriétés lorsque les *warriors* armés se sont amenés à Oka le 11 juillet 1990, une date désormais mémorable dans l'esprit de mes électeurs de cette région de mon comté, ces propriétaires vivaient et vivent toujours une situation un peu spéciale. Voyez-vous, la Pinède est située au nord, et ces propriétaires étant au sud, le gouvernement ne peut pas créer par l'arrière une réserve que je pense ni les autochtones d'Oka ni les Blancs ne veulent avoir. Alors voici ce que le gouvernement a fait. Il a dit: Est-ce que la municipalité du Village d'Oka serait intéressée à un transfert de propriétés? Le gouvernement, pour régler le problème des personnes habitant au sud de la route 344, achèterait cette partie de terrain-là, entre 12 et 15 propriétés et, en contrepartie, la municipalité du Village céderait la Pinède au comité de négociation pour permettre au négociateur fédéral de voir la lumière au bout du tunnel et de finalement conclure ce que je pourrais appeler, monsieur le Président, et ce que tout le monde souhaite, un traité de paix.

Maintenant, ce que nous ne savions pas, et ce que nous avons appris depuis, c'est que les résidents de la rue Girouard, les propriétaires qui seraient et qui sont effectivement les voisins à l'arrière des résidences au sud de la